

Paris, le 07 décembre 2020

L'AFPG revient sur les épisodes sismiques survenus depuis octobre 2020 dans la métropole de Strasbourg en lien avec les activités de géothermie profonde

Une série d'événements sismiques ressentis par la population, de magnitude comprise entre 2,1 et 2,6 entre le 28 octobre et le 11 novembre 2020, a été suivie d'un évènement de magnitude 3,5 le 4 décembre au matin. Ces évènements sont directement en lien avec les activités de mise en route de la centrale géothermique « Geoven », filiale de FONROCHE Géothermie à Vendenheim (67).

Suite à l'évènement du 4 décembre et à la demande des autorités, l'opérateur a décidé de procéder à l'arrêt progressif et complet de la circulation d'eau géothermale entre les deux puits forés à 5 km de profondeur. Il procédera ensuite aux analyses détaillées avec les experts de l'Etat, des milieux académiques et industriels pour comprendre l'origine de ce phénomène et en tirer toutes les conséquences.

La géothermie profonde dans les réservoirs géologiques de la Plaine du Rhin a montré que la sismicité est un processus associé principalement aux phases de test sur les forages et de mise en route. Cette sismicité est mesurée et contrôlée durant toute la phase de construction des installations et également en phase d'exploitation, durant laquelle les évènements ne sont généralement pas ressentis.

Les travaux des opérateurs sont strictement encadrés par les autorités et sont réalisés en concertation avec les acteurs (opérateurs, DREAL et services de l'Etat, collectivités, ...) de manière à pouvoir agir et informer rapidement en cas de problèmes. C'est ce qui a été fait sur le site de Vendenheim.

L'AFPG souhaite préciser que :

- Cette opération de Vendenheim s'inscrit dans le cadre d'une filière récente de géothermie profonde dans les réservoirs géologiques du Bassin rhénan, elle est **totale** **ment distincte** :
 - des opérations de **géothermie de surface** comprise entre 0 et 200 mètres de profondeur qui alimentent en chaud et en froid des milliers d'habitations depuis des décennies sur l'ensemble du territoire français ;
 - des opérations de **géothermie profonde sur des nappes aquifères situées dans des couches géologiques sédimentaires** qui en France chauffent depuis plus de 50 ans plus d'un million d'habitants sur une grande partie du territoire.
- Ces épisodes sismiques ne remettent pas en cause la pertinence de la géothermie profonde dans ce type de géologie comme **solution décarbonée** pour la transition énergétique des territoires français. Des sites en exploitation dans le bassin rhénan existent déjà depuis plusieurs années en France (Rittershoffen, Soultz-Sous-Forêts) et en Allemagne (Landau, Insheim).

- Un **groupe de travail** composé des professionnels de la filière a été mis en place au sein de l'AFPG pour, de façon collégiale, faire avancer les règles de l'art de cette géothermie à fort potentiel et également pour répondre aux problématiques d'acceptabilité sur tous les territoires français concernés. Il est important de tirer toutes les leçons de ce qui s'est passé à Vendenheim, telle la démarche entreprise sur le site pilote de Soultz-Sous-Forêts. Cette démarche est d'autant plus nécessaire qu'elle permettrait à la France de disposer d'atouts importants pour faire face au colossal défi des enjeux climatiques.
- La filière française de géothermie profonde doit poursuivre le développement d'une expertise reposant sur des **solutions innovantes** développées par son industrie et susceptibles de constituer une valeur ajoutée pour non seulement les futurs projets en France, mais aussi ceux qui sont possibles à l'**export**.
- Une montée en puissance de la filière est engagée sur le long terme pour répondre aux enjeux de la politique énergétique française pour non seulement la production de chaleur renouvelable, mais également pour l'extraction de minéraux stratégiques comme le **lithium**.

L'AFPG en bref :

Créée en juin 2010, l'AFPG fédère aujourd'hui une centaine d'entreprises représentant les métiers de l'énergie géothermique en France métropolitaine et dans les Territoires d'Outre-Mer, ainsi que les différentes parties-prenantes majeures de la filière (pôle de compétitivité, autres syndicats de l'énergie, enseignement supérieur...)

Le rôle de l'AFPG est de promouvoir et accélérer le recours à l'énergie géothermique, cette dernière étant disponible 24h/24 et pouvant servir à la production de chaleur et d'électricité ainsi qu'à la climatisation le tout en ayant un impact environnemental négligeable.

Les missions de l'AFPG s'articulent autour de trois grands axes :

- Représenter et fédérer les professionnels de la filière
- Informer les collectivités, les industriels et les particuliers des ressources et de la diversité de l'offre géothermique,
- Accompagner les Pouvoirs Publics en matière de réglementation, de législation et de qualification.

Par ailleurs, dans ses missions d'information, l'AFPG se positionne en ressource d'informations, de données, d'images et de mise en relation pour les médias et relais d'information.